

MÉTHADONE ET TESTS SALIVAIRES...

Par Profil supprimé Postée le 18/03/2014 20:57

Je suis actuellement sous traitement de methadone, si, lors d'un contrôle l'on me présente un test salivaire, serai - je positive seulement à la methadone ou aussi aux opiacés ce qui pourrait me valoir les 72h de suspension de permis attendant le résultat de la prise de sang pour prouver qu'il n'y avait que cette dernière dans mon sang?

Mise en ligne le 19/03/2014

Bonjour,

Les tests salivaires réagissent positivement en cas de présence d'un opiacé, quel qu'il soit (héroïne, subutex, méthadone...). Lors d'un contrôle routier, si le dépistage est positif, vous devez effectivement demander une recherche de méthadone par le biais d'une prise de sang. Vous devez également présenter l'ordonnance de prescription de votre méthadone afin d'éviter toute poursuite. Nous ne pouvons cependant pas vous garantir que cela évitera l'immobilisation du véhicule le temps d'obtenir les résultats de la prise de sang.

Pour d'autres informations, vous pouvez nous appeler au 0800 23 13 13 (Drogues Info Service, appel anonyme et gratuit depuis poste fixe, tous les jours de 8h à 2h du matin).

Cordialement.
